Kluwer Patent Blog

Détérioration de la qualité des brevets : L'OEB sous le feu des critiques, la direction n'est pas impressionnée

Kluwer Patent blogger - Mercredi 5 juillet 2023

La direction de l'OEB est de plus en plus critiquée pour le manque d'attention qu'elle porte à la détérioration de la qualité des brevets de l'OEB. Le sujet a été mis à l'ordre du jour en octobre de l'année dernière par l'Industry Patent Quality Charter (IPQC), un groupe représentant une série de grandes et de petites entreprises internationales, et approuvé par le syndicat du personnel SUEPO. Apparemment, plusieurs États membres ont également soulevé la question lors de la réunion du conseil d'administration de l'OEB, fin juin. Mais dans une lettre envoyée il y a deux jours, l'OEB réfute la plupart des préoccupations de l'IPQC en matière de qualité.

La réunion du CA a coïncidé avec la publication de la Revue annuelle 2022 de l'OEB et d'une vidéo "présentant les faits marquants des 18 derniers mois. Ensemble, ils racontent l'histoire d'un engagement à fournir aux innovateurs des produits et des services de la plus haute qualité, alors que la course aux inventions durables s'intensifie", selon un communiqué de presse.

Cependant, il est clair que tout le monde n'est pas d'accord avec ce message positif. Lors de réunions tenues en février et en mai derniers, l'IPQC avait déjà fait part de ses préoccupations concernant la qualité au sein de l'OEB et formulé des propositions de changement. Le 22 juin, Beat Weibel, force motrice de l'IPQC, a écrit une lettre au président de l'OEB, António Campinos, au vice-président chargé de la procédure de délivrance des brevets, Steve Rowan, et aux membres du conseil d'administration, dans laquelle il critiquait l'absence de réponse aux préoccupations de l'industrie en matière de qualité : Nous regrettons sincèrement que l'OEB n'ait pas accepté l'invitation à une table ronde en décembre 2022 ou à la discussion en mai 2023 à Osnabrück. Nous regrettons encore plus que notre demande de données processuelles exprimée dans notre lettre du 8 février 2023 n'ait pas reçu de réponse".

La lettre est intéressante car elle montre en détail ce qui a été discuté à Osnabrück et pourquoi l'IPQC pense que les choses vont dans la mauvaise direction. Par exemple, elle souligne qu'alors que l'industrie a besoin de toujours plus de temps pour rédiger les brevets en raison de leur

complexité accrue (chez Siemens, par exemple, 35 % de temps supplémentaire est investi), le temps consacré à l'octroi d'une demande de brevet par les examinateurs de l'OEB a diminué de 50 %. Beat Weibel a résumé certaines de ces préoccupations sur LinkedIn :

- Il existe un décalage entre l'augmentation des investissements dans la rédaction minutieuse des brevets par l'industrie et la diminution du temps de recherche et d'examen à l'Office européen des brevets.
- Le système des brevets a besoin de recherches complètes et d'un examen approfondi pour fonctionner correctement. Les tribunaux allemands s'appuient de moins en moins sur la qualité de délivrance de l'OEB.
- Des recherches et des examens complets aboutissant à des brevets fiables sont essentiels pour l'industrie.
- Dans certains domaines, le taux d'octroi dépend fortement de l'expérience des examinateurs et le contrôle de qualité de trois paires d'yeux ne fonctionne plus correctement.
- Près de 90 % des décisions des chambres de recours de l'OEB révoquent totalement ou partiellement le brevet en question. La plupart des décisions sont fondées sur des antériorités qui auraient pu et dû être trouvées en première instance !
- Les incitations et les conditions de travail des examinateurs favorisent l'octroi d'un brevet plutôt que son rejet, car un rejet nécessite plus de temps et d'efforts et, éventuellement, une audition.

Comme Kluwer IP Law en a été informé, la question de la qualité a été soulevée lors de la récente réunion du Conseil d'administration - probablement à la suite de la lettre de l'IPQC, plusieurs États se plaignant du manque d'informations pertinentes et de l'écart apparent entre le point de vue des entreprises et celui de l'OEB en matière de qualité.

> L'OEB et son personnel se concentrent pleinement sur la qualité du contenu.

Cependant, l'OEB ne semble pas impressionné. Il y a deux jours, le 3 juillet 2023, Beat Weibel a reçu une version annotée de sa propre lettre du vice-président de l'OEB, Steve Rowan, réfutant et/ou niant presque toutes les questions soulevées par l'IPQC : "L'OEB et son personnel se concentrent entièrement sur la qualité substantielle. Nous sommes fiers d'être classés numéro un en matière de qualité par les enquêtes indépendantes de l'IAM pendant dix années consécutives et d'obtenir d'excellents résultats dans nos enquêtes indépendantes sur la satisfaction des utilisateurs. L'évaluation minutieuse et diligente des conditions de brevetabilité est l'épine dorsale du travail des divisions de recherche, d'examen et d'opposition", a été le premier commentaire.

La lettre de l'IPQC et la réaction de l'OEB sont disponibles ici. En réaction à l'invitation de l'IPQC à entamer un dialogue constructif et continu, l'OEB a écrit : "L'OEB publie les ensembles de données les plus complets de tous les offices. Des informations complètes sur la qualité, les améliorations techniques, les aspects sociaux, etc. sont disponibles dans notre rapport annuel et dans l'ensemble de ses annexes". Une façon remarquable de répondre aux préoccupations d'un groupe important de clients.

Pour être sûr de ne pas manquer les mises à jour régulières du Kluwer Patent Blog, veuillez vous abonner ici.

Cet article a été publié le mercredi 5 juillet 2023 à 16 h 03 min et est classé dans EPO, UPC.
Vous pouvez suivre les réponses à cet article par le biais du flux Commentaires (RSS). Vous pouvez laisser u n e réponse ou faire un trackback depuis votre propre site.